

LE COUP DE GRIFFE !

DE SUD CENTRALE SOLIDAIRES

Sud Centrale Solidaires vous propose son dernier Coup de Griffes de l'année. Une année encore difficile pour les corps et les esprits. D'autant que, alors que nous pensions que les choses ne pouvaient que s'améliorer, patatras : 5^e vague et nouveau variant ! On a parfois l'impression de se retrouver dans « Un jour sans fin »...

D'autant que l'administration n'a modifié ni le rythme des réunions ni le nombre de sujets traités : vous le verrez ci-dessous !

L'année prochaine, année d'élections, présidentielle, législatives et, pour finir en beauté, professionnelles, sera l'occasion d'échanges entre citoyen.ne.s, entre agent.e.s pour réfléchir collectivement aux défis qui se posent à nous toutes et tous : quel sera le sort réservé à la Fonction Publique ? Quelles missions pour les agent.e.s du Ministère de l'économie ? Quelles retraites ? Quels salaires ? ... Toutes ces questions, et bien d'autres encore, nous les partagerons avec tou.te.s les agent.e.s de l'administration centrale en allant à votre rencontre, en organisant des moments d'échanges, en diffusant des informations, en publiant nos points de vue !

Télétravail

HMI* le 13 janvier 2022
de 12h à 13h à Bercy
(CASC)

Venez poser vos questions sur la mise en œuvre du télétravail et nous faire part de votre ressenti !

*Heure Mensuelle d'Information



Bonne lecture et surtout, surtout bonnes vacances !

Profitez bien de ce temps de repos et de ces moments partagés avec vos familles, vos amis...

Toute l'équipe de Sud Centrale Solidaires vous souhaite de

bonnes fêtes !

Politique salariale : des clopinettes !

Comme l'a fait la fédération **Solidaires Finances** lors du Comité Technique Ministériel ([voir le propos liminaire](#)), **Sud Centrale Solidaires** a également porté le sujet à l'ordre du jour du dernier Comité Technique : à quand une politique salariale qui permette aux agent.e.s de ne plus perdre, année après année, une partie de leur pouvoir d'achat ? Au niveau de la Fonction publique, **Solidaires Fonction Publique** a également porté ces revendications lors des rendez-vous salariaux avec la Ministre de la Fonction Publique... Bien évidemment toutes ces demandes sont restées lettre morte et pour les agent.e.s de la Fonction publique, ce sera... des clopinettes ! C'est-à-dire : rien, nada, que tchi...

[Vous avez le moyen d'agir en signant la pétition lancée par plusieurs organisations syndicales](#) et en la diffusant largement autour de vous !

Et si vous avez encore besoin d'être convaincu.e.s qu'il est plus que temps que nos salaires soient revalorisés, constatez par vous-mêmes les pertes liées à l'inflation et à l'absence de revalorisation depuis de nombreuses années en utilisant le simulateur de perte salariale de Solidaires Fonction Publique : « [Calculez l'impact de l'inflation sur votre salaire](#) ».

Future mise en place d'un service de médiation : ne nous fâchons (surtout !) pas !

Volet complémentaire des Lignes Directrices de Gestion (qui portent sur la mobilité, la promotion et la formation), la médiation va donc être mise en place. Mais un agent.e ne pourra y avoir recours que dans les cas de « décision individuelle défavorable » (sur les mobilités, les formations, avancements, télétravail...). Donc rien de collectif et pas non plus dans les cas de situations conflictuelles. Quel dommage ! Ce qui aurait pu être une réelle avancée en matière de conditions de travail ne sera qu'un outil pour compenser l'affaiblissement des CAP ! En plus de ce premier (et gros) point d'achoppement, de nombreuses questions restent en suspens concernant ce nouveau dispositif : qui seront les médiateurs.trices ? Quel sera le temps imparti à la médiation ? Quels liens avec les autres instances qui peuvent être également saisies (comme le CHSCT, la cellule discrimination...) ?

Toutes questions restées sans réponses malgré les groupes de travail ! Mais puisqu'il s'agit d'une expérimentation, nous attendons donc maintenant les bilans qui seront tirés des premières expériences.

« Ambition SG » : réorganisation en cours

Ce gros dossier concerne beaucoup d'agent.e.s : 242 pour le SNUM (qui réunira les agent.e.s de la DSI et de SEP1) et 808 pour le SIEP (qui réunira le SAFI et SEP2). On a bien compris que si l'information était donnée aux représentant.e.s du personnel, il ne s'agissait pas de revenir sur le fond du dossier : c'est tout bouclé ! À première vue il peut y avoir de bonnes raisons de procéder à ces rapprochements de services : les agent.e.s des différents services travaillent déjà ensemble, les procédures font que les dossiers passent d'un service à l'autre... Donc pourquoi pas ? Et bien parce que ces points-là ne suffisent pas à expliquer ou à justifier un tel chambardement. Et surtout parce que cette « ambition SG » porte en germe de nombreuses questions plutôt épineuses : le SIEP aura la charge du plan « Immobilier de demain ». Au programme : des projets de flex-office destinés à rationaliser le parc immobilier (ah tiens on nous avait pourtant assuré, lors des débats sur le télétravail, qu'il n'y aurait aucune incidence sur les locaux !). Quant au SNUM, il travaillera sur la mise en place d'un nouveau système de carte unique (Rossignol) permettant de rentrer dans les bâtiments, d'accéder à la cantine et aux applications métiers... Et de badger lorsqu'on sera en télétravail depuis son ordinateur ?

On vous reparlera du projet « Ambition SG » puisque le SIEP et le SNUM ne sont qu'un début !

Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Dans la même semaine, deux réunions dédiées à la question : au niveau ministériel avec la présentation du bilan du plan signé par les directions du ministère et en administration centrale avec un début de négociation qui pourrait aboutir à la signature d'un accord entre administration et organisations syndicales.

Ce bilan qui nous a été présenté donne à voir les multiples actions lancées par les directions. Globalement et honnêtement, c'est pas si mal ! Mais (oui, il y a un « mais » et de taille !), encore et toujours des attermoissements sur la question de l'égalité salariale... Alors que,

pourtant, et même si cela paraît paradoxal, ce serait le plus facile ! En tout cas, plus que de changer les mentalités !

En administration centrale, il s'agit de signer un accord (un de plus !). Passé le fait que cet accord ne serait signé que pour un an (puisque'il s'agit du plan 2021-2022), pourquoi pas ? Mais seulement si il y a de réelles avancées pour ce combat toujours d'actualité !

Le « temps II » du mode « projet » à la DGE

La DGE poursuit sa transformation organisationnelle en mode « projet », malgré les mises en garde répétées de SUD Centrale Solidaires sur la détérioration des conditions de travail que cela a pu engendrer pour les agent.e.s : 100 personnes ont perdu leur poste, d'autres ont eu des difficultés à se positionner dans la nouvelle organisation en mode transversal. La DGE et le Secrétariat général se satisfont de cette restructuration. À tel point que la DGE lance la phase « deux » de son mode projet. Elle compte poursuivre le développement des compétences dans une visée/un objectif de transversalité de ses agent.e.s, elle réajuste son organisation en procédant à l'identification des missions « à *conserver*, à *renforcer* ou à *transférer à d'autres administrations ou à d'autres opérateurs* ». Doit-on y voir encore un signe de futur dégraissage de la direction ? Aucune réponse claire n'a été apportée sur ce point par Thomas Courbe, le directeur général. Affaire à suivre...

Une action sociale ministérielle bien malmenée

En cette période mouvementée, l'action sociale connaît de véritables attaques. Même si le SG dit défendre et sacraliser ce budget, on peut légitimement s'inquiéter des nombreuses réorganisations et réformes sur ce secteur.

La restauration

Notre fédération **Solidaires Finances** avait alerté l'administration sur le changement tarifaire mais cette dernière l'a tout de même mis en place. Une enquête a été menée par l'AGRAF dans les restaurants Reuilly, Diderot, et Daumesnil entre le 19 et le 25 octobre 2021. Cette enquête montre que 63 % des agent.e.s sont défavorables à l'application de la tarification au plat et donc qu'elles et ils préfèrent la tarification forfaitaire au plateau. On avait vu juste ! Par ailleurs, le problème des agent.es en télétravail demeure : aucune solution n'est proposée par l'administration pour les agent.e.s bénéficiant d'une restauration collective dès lors qu'elles et ils sont en télétravail.

Les vacances

Le projet du secrétariat général était de vendre 14 résidences de l'EPAF afin de profiter des recettes ainsi obtenues pour remettre en état les résidences restantes. Sauf que celles-ci ne trouvent pas preneurs et que pendant ce temps, EPAF continue à payer les frais de gardiennage, doit mettre en place un plan de ruptures conventionnelles pour les personnels des résidences et les agent.e.s n'ont plus accès à cette partie de l'offre de l'EPAF !

Le « joli » projet du Secrétariat général a du plomb dans l'aile !

SUD CENTRALE SOLIDAIRES

139, rue de Bercy - Bâtiment Vauban - Pièces 0064 et 0073 Nord 1 - Pièce 0073 Ouest 2
01 53 18 73 21 - syndicat-sud-centrale@syndicats.finances.gouv.fr - www.sudcm.org